Diplômés, la Ville vous récompense !

Vous avez été brillamment diplômés* cette année ? N'hésitez pas à vous inscrire avant le 31 octobre à la Direction des Actions Éducatives et Sportives afin de participer à la soirée de récompenses des diplômés 2023.

Merci de nous transmettre les éléments suivants par mail au service.enseignement@mairie-dugny.fr

- carte nationale d'identité
- justificatif de domicile
- copie ou attestation de diplôme

*Brevet des collèges, Bac, Licence, Master, Doctorat, DUT, BTS, etc.

Infos pratiques

Direction des Actions Éducatives et Sportives
2-4 rue Henri Barbusse
service.enseignement@mairie-dugny.fr